

# Stationnement PMR sur place payantes

Pour ne plus recevoir de forfait post stationnement FPS. Les personnes **handicapées** ou à mobilité réduite munies d'une carte de stationnement (ou les personnes les accompagnant) peuvent utiliser gratuitement et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public.

## 1 Enregistrement



### FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'IMMATRICULATION DANS LE SYSTEME DE CONTROLE AUTOMATISE DU STATIONNEMENT DE LA VILLE DE BORDEAUX (Personnes à Mobilité Réduite)

Je soussigné(e), Madame – Monsieur (rajouter la mention Inutile)

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Adresse : .....

Déclare :

- être titulaire d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ou d'une carte mobilité inclusion (CMI) n° ..... (catégorie PMR) ..... comportant la mention "stationnement" en cours de validité (date de fin de validité : ..... / ..... / .....).
- être propriétaire ou utilisateur régulier du véhicule suivant :

Marque : ..... Modèle : .....

Immatriculé : .....

Dont je présente l'original pour traitement par la Ville de Bordeaux :

- demander à la Ville de Bordeaux de bien vouloir prendre en compte ce numéro d'immatriculation dans son système de contrôle automatisé du stationnement ouvert, conformément à l'article L. 541-10 du code de l'action sociale, accordant le statut de stationnement aux voies aux trottoirs de type des cartes de stationnement (pédonales, dans la limite de 20% conformément à l'arrêté municipal n° 2010-0802 du 10 mars 2011).
- Dans l'éventualité où je serais amené(e) à utiliser exceptionnellement un autre véhicule que celui déclaré, je procéderai à une déclaration temporaire de ce véhicule directement sur l'application le plus proche de mon lieu de stationnement, en prenant garde d'apposer ma carte de stationnement sur le tableau de bord dudit véhicule (devant le pare-brise).
- m'engage à communiquer auprès de la Ville de Bordeaux tout changement concernant cette déclaration (changement de véhicule, etc.).
- avoir pris connaissance du fait que la durée de validité initiale de la première autorisation est fixée à 2 ans. Il faudra de cette période, le renouvellement sera tous les ans conformément à l'arrêté municipal de la Ville de Bordeaux relatif aux modalités d'obtention, critères d'éligibilité et fonctionnement de l'abonnement (PMR). Il m'instruira alors de renouveler cette demande d'immatriculation auprès de la Ville de Bordeaux.
- avoir pris connaissance de mes droits concernant l'utilisation et l'accès à mes données personnelles tel que décrit ci-après :

Les détenteurs d'une carte CMI-S, habitant à Bordeaux ou pas, peuvent s'enregistrer auprès de la mairie de Bordeaux au bureau d'accueil de la police municipale (du lundi au vendredi, de 9h à 17h)

Ainsi, les véhicules de contrôle identifieront automatiquement la plaque d'immatriculation comme étant liée à un abonné gratuit "PMR". Les cartes apposées derrière le pare-brise ne sont plus lues pendant les contrôles

## JUSTIFICATIFS

Pour vous enregistrer, vous devez fournir :

- le certificat d'immatriculation du véhicule (carte grise)
- votre pièce d'identité en cours de validité
- votre Carte européenne de stationnement OU votre Carte mobilité inclusion comportant la mention "stationnement pour personne handicapée" en cours de validité.
- le formulaire de déclaration d'immatriculation (joint au verso)

## 2 Ticket



Vous devez prendre un ticket de stationnement depuis janvier 2022 à la borne de stationnement. Voici comment faire :

1. Réveillez l'automate en touchant l'écran
2. Renseignez le numéro d'immatriculation
3. Choisissez « PMR »
4. Validez

Un ticket valable en général pour la journée vous sera délivré, à apposer derrière le pare brise

Une application mobile est également disponible pour éviter de se déplacer à la borne

Atelier Graphite



### Stationner gratuitement PMR

| ATELIER GRAPHITE | 190 rue Mandron | 33000 Bordeaux |  
| 05 56 69 82 32 | [www.atelier-graphite.fr](http://www.atelier-graphite.fr) | 2024 |



## FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'IMMATRICULATION DANS LE SYSTEME DE CONTROLE AUTOMATISÉ DU STATIONNEMENT DE LA VILLE DE BORDEAUX (Personnes à Mobilité Réduite)

Je soussigné(e), Madame – Monsieur (**ayer la mention inutile**)

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Adresse : .....

### Déclare :

- être titulaire d'une carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ou d'une carte mobilité inclusion (CMI) n° ..... délivrée par ..... comportant la mention "stationnement" en cours de validité (date de fin de validité. .... / .... / ..... ).

- être propriétaire ou utilisateur régulier du véhicule suivant :

Marque : ..... modèle : .....

Immatriculé : .....

Dont je présente l'original pour traitement par la Ville de Bordeaux.

- demander à la Ville de Bordeaux de bien vouloir prendre en compte ce numéro d'immatriculation dans son système de contrôle automatisé du stationnement payant, conformément à l'article L. 241-3-2 du code de l'action sociale accordant la gratuité du stationnement sur voirie aux titulaires de l'une des cartes de stationnement précitées, dans la limite de 24h, conformément à l'arrêté municipal n° 201104600 du 14 mars 2011

- Dans l'éventualité où je serais amené(e) à utiliser exceptionnellement un autre véhicule que celui déclaré, je procéderai à une déclaration temporaire de celui-ci directement sur l'horodateur le plus proche de mon lieu de stationnement, en prenant garde d'apposer ma carte de stationnement sur le tableau de bord dudit véhicule (derrière le pare-brise).

- m'engager à communiquer auprès de la Ville de Bordeaux tout changement concernant cette déclaration (changement de véhicule, etc.).

- avoir pris connaissance du fait que la durée de validité initiale de la première autorisation est fixée à 2 ans. A l'issue de cette période, le renouvellement se fera tous les ans conformément à l'arrêté municipal de la Ville de Bordeaux relatif aux modalités d'obtention, critères éligibilité et fonctionnement de l'abonnement (PMR). Il m'incombera alors de renouveler cette demande d'inscription auprès de la Ville de Bordeaux.

- avoir pris connaissance de mes droits concernant l'utilisation et l'accès à mes données personnelles tels que décrits ci-après :

*Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique, pour une prise en compte de la qualité d'ayant-droit à la gratuité du stationnement dans le système de contrôle automatisé du stationnement payant.*

*Les destinataires de ces données sont exclusivement les services compétents de la Ville de Bordeaux ou de ses prestataires chargés d'instruire cette demande.*

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, je dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui me concernent. Pour cela, je peux accéder aux informations me concernant en m'adressant à :

Ville de Bordeaux

Site internet : [www.bordeaux.fr](http://www.bordeaux.fr).

Conformément aux directives de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) je peux, pour des motifs légitimes, m'opposer au traitement des données me concernant.

Fait à ..... Le .... / .... / .....

Signature du déclarant :